

Le feu prit dans plusieurs endroits à la fois, et des personnes employées dans cet arsenal prirent la fuite pendant la confusion, ce qui a fait penser qu'elles étaient les coupables.

Espagne.—Les nouvelles de Madrid vont jusqu'au 31 juillet. *L'Heraldo* annonce que le ministère avait résolu de convoquer les cortès pour le 10 octobre. Malaga a été déclaré en état de siège.

—On lit dans la *Minerve* :

« De grand mouvemens de troupes ont lieu dans les Etats-Unis. Plusieurs compagnies, d'artillerie, d'hommes de milices, et de carabiniers, ont été envoyées avec des pièces de canon, de la Nouvelle-Orléans, à Pensacola.

« D'après des nouvelles du 31 juillet, reçues de la ville de Mexico, les troupes mexicaines avaient reçu ordre de s'avancer à dix lieues au delà du Rio-Bravo, et on s'attendait à Mexico, que les hostilités allaient suivre ce mouvement de troupes.

« Le Mexique faisait alors de grands préparatifs de guerre. Entre autres choses, on avait sorti tous les canons et munitions de guerre, de la citadelle de San Juan de Ulloa, de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des américains. Quand toutes les forces militaires seront réunies, on les mettra sous le commandement du général Bustamante. On sait dans le Mexique que les troupes américaines sont rendues au Texas, et on se propose de gagner directement la capitale de Texas sans faire de déclaration de guerre.

Les troupes américaines ont quitté l'île St. Joseph et se sont campés sur la terre ferme. Un courrier a été dépêché à Matamoros, par le général Taylor, et a rapporté qu'il n'y avait dans cette place que 400 hommes. »

CANADA.

—MM Maurault et Bourasa, qui étaient partis au commencement du mois de juin dernier pour aller visiter les sauvages du St-Maurice, sont de retour de leur voyage; depuis le 23 dernier. Ils s'étaient rendus à leur destination par la voie du Saguenay et du lac St-Jean qu'on leur disait être plus facile; mais ils y ont rencontré tant d'obstacles qu'ils n'ont pas voulu s'en servir pour leur retour. Ils sont descendus par le St-Maurice qui offre moins de dangers. Les deux missionnaires ont poussé leurs courses, cette année, à 60 lieues plus loin qu'à l'ordinaire, à un poste appelé *Métiscan*, situé au-delà de la Hauteur des Terres, où ils ont trouvé plusieurs familles de sauvages infidèles qui les ont bien accueillis.

Canadien.

—Nous avons reçu hier le document suivant que nous nous faisons un plaisir de reproduire dans nos colonnes, ce que nous faisons avec un véritable plaisir, n'ayant rien à ajouter à ces gracieuses paroles.

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR CHARLES THÉOPHILUS BARN METCALFE, Gouverneur Général de la Province du Canada, etc. etc. etc.

Les Dames, composant le Comité de la *Maison de la Providence* établie dans le Village de Laprairie de la Magdeleine depuis trois ans, prennent très respectueusement la liberté de reconnaître pour la seconde fois qu'elles ont reçu le somme de dix louis, par l'entremise de l'honorable Denis Benjamin Viger.

Elles prient de plus Son Excellence de vouloir bien agréer leurs plus vifs remerciemens pour ce don de même que pour sa promesse d'accorder une pareille de contribution annuelle pour le même objet.

MADAME VEUVE A. BOUCHER,

Présidente du dit Comité.

Laprairie, 1er. Septembre 1845.

Aurore.

—Le prince Henri, troisième fils du roi de Hollande, est arrivé à Saint-Jean de Terre-neuve le samedi 9 août, à bord de la frégate hollandaise *le Rhin*, de 60 canons. Son Altesse Royale était fêtée par le gouverneur, les officiers de la garnison et la bourgeoisie, à l'envi les uns des autres.

Canadien.

—Noyé le 2 au soir sur les huit heures, au quai de Morrison, le Sicur Isidore Malo, de la Baie-des-Chaleurs, frère de M. le curé Malo, des Trois-Pistoles.

Idem.

Fausse monnaie.—On dit que des pièces d'or de \$5 fausses, du millésime de 1844, et très-bien exécutés sont en circulation dans des Etats du Nord. Un petit o au-dessus de l'aigle, qui ne se trouve point dans les pièces véritables, les distingue de celles-ci.

Idem.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le collège ecclésiastique belge que les évêques de la Belgique ont institué récemment à Rome, vient d'être reconnu et approuvé par le Saint-Siège apostolique. Sa Sainteté a daigné en même temps mettre le nouvel établissement sous le sauvegarde de son autorité souveraine, en lui accordant l'appui public d'un protectorat officiel. C'est le savant cardinal Mezzofanti, préfet de la S. Congrégation des études, qui a été nommé protecteur. S. Em. a été installée en cette qualité, le 19 juin passé. La cérémonie a eu lieu au local du collège, avec la pompe et dans les formes accoutu-

mées. A cette occasion, le président du Collège a prononcé un discours où il a énuméré les avantages qu'on trouve à Rome pour l'étude des sciences ecclésiastiques, et les ressources précieuses que la capitale du monde chrétien offre sous ce rapport, surtout à ceux qui ont terminé avec succès leurs cours de séminaire et d'Université. On sait que ce Collège a été institué pour les licenciés en droit canon et en théologie de l'Université de Louvain, et que la faveur d'y aller demeurer leur est accordée par leurs évêques respectifs, à titre de récompense et d'encouragement, après qu'ils ont subi avec succès les épreuves difficiles qui conduisent à ce grade académique.

Ami de la Religion.

FRANCE.

—Nous lisons dans la *Boussole* un exemple de charité qui mérite d'être proposé à l'imitation de tous les établissemens d'éducation chrétienne :

« On a établi au collège de Chateaugontier (Mayenné) une conférence de saint Vincent de Paul, qui se compose surtout des élèves des hautes classes, et qui patronne vingt-sept petits garçons pauvres. Ces enfans viennent au collège le jeudi, pendant une récréation; les élèves, membres de la conférence, leur font réciter quelques leçons de catéchisme, et leur donnent des bons de pain, bois, etc. Ils viennent encore le dimanche, se divertissant sous la surveillance de trois membres, qui leur font ensuite une petite instruction religieuse et leur donnent une collation. Ces jeunes gens sacrifient volontiers leur promenade à ces œuvres de charité.

« Il y a moins d'un an que cette conférence existe, et déjà sa recette a atteint le chiffre de 2,000 fr. Une lotterie, à laquelle une foule de personnes ont voulu prendre part, a produit seule, tous frais faits, près de 2,000 fr.

« En établissant cette conférence on s'est proposé un double but. On a voulu d'abord accoutumer des enfans qui auront tous plus ou moins de fortune, non pas à jeter de loin un peu d'argent aux pauvres, mais à les aimer, à les visiter, à joindre quelques consolations, quelque aumône spirituelle à l'aumône corporelle. On a voulu ensuite, qu'en arrivant à Paris ou dans quelque autre ville, après leurs études, ils puissent entrer dans ces admirables sociétés de charité, qui offrent à des jeunes gens bien élevés tant de ressources pour se conserver dans des habitudes pures et chrétiennes. »

Ami de la Religion.

ANGLETERRE.

—La première pierre d'une nouvelle église catholique a été bénite, à Liverpool, le 9 juillet, par Mgr. Brown, vicaire apostolique, assisté de son coadjuteur. Cette église sera placée sous la protection de saint François-Xavier, dont elle portera le nom. Ce doit être, assure-t-on, un des plus beaux monumens de Liverpool. Parmi les personnes présentes à la cérémonie, on remarquait le provincial de l'ordre de Jésuites en Angleterre.

Ami de la Religion.

—Une cérémonie consolante a eu lieu, dans la chapelle de la Providence, située dans la paroisse de la Trinité à Angers. Une jeune Anglaise y a fait son abjuration, en présence d'un auditoire de choix, entre les mains de M. le curé de cette paroisse. Elle a été baptisée ensuite par M. de Saint-Palais, missionnaire américain, depuis quelques jours dans cette ville.

Ami de la Religion.

—Une nouvelle secte de croyans vient de faire son apparition dans le midi du pays de Galles. Un nommé Prince, qui a fait ses études au collège de Lampeter, et a été ordonné ministre de l'Eglise anglicane, parcourt les principales villes du Glamorganshire et du Carmartheushire, annonçant la venue du Sauveur d'ici à quelques semaines pour la seconde fois. Il est accompagné de quatre individus, tous quatre ordonnés comme lui, tous quatre suspendus par leur évêque à cause de l'extravagance des doctrines qu'ils prêchaient. Les trois premiers de ces nouveaux apôtres ont épousé dernièrement trois sœurs très riches de Brighton, qu'ils avaient converties à leur dogme.

Ami de la Religion.

—Sir James Graham a pris l'engagement solennel, dans une des dernières séances de la Chambre des Communes, de modifier, à l'ouverture de la prochaine session, la loi sur les dons et legs de charité (*Bequest-act*). Personne n'a eublié les réclamations que cette loi a soulevées de la part de l'épiscopat et du clergé d'Irlande. Les évêques qui ont accepté la charge de commissaires ont eux-mêmes demandé que la loi subit des modifications. Le ministre de l'intérieur a déclaré à la Chambre qu'il serait ajouté aux dispositions législatives actuelles trois articles sur les points suivants, qui faisaient naître de sérieuses objections :

1o. Dans les cas où il s'élèvera des difficultés relativement à l'application d'un legs fait à une église ou à un ecclésiastique, l'évêque du diocèse auquel appartient l'église en question décidera lui-même la difficulté, et sa décision sera acceptée par les commissaires du Gouvernement, qui se borneront à l'enregistrer. La juridiction canonique sera aussi respectée.

2o. Une clause spéciale déclarera que ladite loi n'aggrave en rien et sous aucun rapport la position des ordres religieux.

3o. La loi met des restrictions à la négation de biens destinés à être possédés à titre de main-morte. Une nouvelle disposition lèvera ces restrictions pour les legs de terrain destinés à la construction d'églises, de chapelles, de couvents ou autres établissemens religieux.

Le *Bequest-act* a été et est encore l'objet d'assez vives polémiques pour que nous ayons cru devoir signaler les modifications que le Gouvernement doit lui faire subir.

Univers.

ALLEMAGNE.

—La direction suprême de l'association Gustave-Adolpheine a adressé,